

AVIS A LA POPULATION DES BREULEUX

Ordre du jour

**Assemblée communale extraordinaire du lundi 2 mars 2026 à 20h00
à la salle de spectacles (cinéma)**

Ordre du jour :

1. Accepter la proposition de l'Assemblée des ayants droit d'utiliser une partie du pâturage communal à des fins non-pastorales pour l'installation d'une décharge DTA provisoire dans le secteur « Sur-Angosse Nord Cerneux » pour une durée de 4 à 5 ans et la réalisation d'un passage sous-voie dans ce même secteur et prendre connaissance du projet ; donner compétence au Conseil communal pour le financement.
2. Discuter et voter un crédit de fr. 205'000.- pour la mise en conformité de la rue des Marais ; donner compétence au Conseil communal pour le financement.
3. Discuter et adopter le Règlement concernant l'entretien des chemins et autres ouvrages de la Commune mixte des Breuleux.

Le règlement mentionné sous chiffre 3 est déposé publiquement vingt jours avant et vingt jours après l'Assemblée communale au secrétariat où il peut être consulté tout comme sur le site internet www.breuleux.ch.

Les éventuelles oppositions seront adressées durant le dépôt public, dûment motivées, au secrétariat communal.

Permanence des conseillers communaux

Les conseillers communaux, rapporteurs des dossiers, sont à votre disposition **jeudi 26 février 2026 de 17h30 à 18h00 au bureau communal**, pour répondre à toutes vos questions au sujet des propositions soumises à l'Assemblée communale extraordinaire du 2 mars 2026.

Encouragement à la lecture

Le Conseil communal des Breuleux, sur une proposition citoyenne, a décidé de mettre en place une offre culturelle pour 2026 pour les élèves des écoles primaire et secondaire domiciliés aux Breuleux.

Afin d'essayer de contrer l'utilisation de tablettes électroniques et smartphones chez les enfants, le Conseil communal souhaite donner l'occasion aux élèves de se déplacer à la librairie de la Vouivre à Saignelégier pour inciter la jeunesse à la lecture.

Par un encadrement professionnel, les enfants pourront s'éveiller à la lecture en acquérant un ou deux livres les intéressant une fois par année.

Ainsi, chaque élève concerné a désormais la possibilité de se rendre sur place pour bénéficier des conseils adaptés du personnel de la librairie, sur présentation d'une carte d'identité, et bénéficier d'un bon de fr. 30.- pour acquérir un ou plusieurs livres de son choix.

Distribution d'eau potable – informations 2026

La Commune des Breuleux, ne disposant pas de ressources en eau naturelle sur son territoire, est alimentée en eau grâce au Syndicat pour l'alimentation des Franches-Montagnes en eau potable (SEF). L'eau distribuée sur la commune provient principalement de deux ressources du SEF : le « Puits des Sauges » à Sonvilier pour les Breuleux de janvier à juillet 2025 et la « Source du Torrent » à Cormoret pour la Chaux-des-Breuleux toute l'année ainsi que les Breuleux de juillet à décembre.

La Commune s'occupe de la distribution, de l'entretien du réseau et du contrôle qualité finale pour garantir une eau conforme aux normes sanitaires. Un programme d'analyses est effectué depuis de nombreuses années, en collaboration avec le SEF, respectant les exigences de l'Ordonnance sur la protection de l'eau potable (OPBD).

L'eau est désinfectée de la manière suivante :

- Puits des Sauges à Sonvilier : Désinfection par rayons UV.
- Source du Torrent à Cormoret : Désinfection par dioxyde de chlore.

Les analyses sont réalisées par le SEF au niveau du captage et du traitement. La commune effectue des contrôles sur le réseau d'eau jusqu'au robinet. En complément, des contrôles inopinés du Service cantonal des affaires vétérinaires (SCAV) sont effectués de manière aléatoire, l'ensemble de ces contrôles ont confirmé que l'eau respecte les normes sanitaires en vigueur.

Ci-dessous, les résultats des principales analyses effectuées par le SEF ainsi que par la commune :

Dernières analyses effectuées par le SEF :

Lieu :	Puits des Sauges	Source du Torrent
Date de l'analyse	16.12.2025	08.09.2025
PH	8,0	7,6
Dureté total	23.3°f « mi-dure »	26.3°f « assez-
Calcium	57.0 mg/l	93.9 mg/l
Magnésium	22.0 mg/l	3.2 mg/l
Nitrate	4.0 mg NO3/l	9.1 mg NO3/l

Norme max 8.2

Norme 40 mg NO3/l

Pour toute information complémentaire : <https://eau-sef.ch/qualite-de-leau/>

Dernières analyses effectuées par la commune :

Lieu :	Les Breuleux	La Chx-des-Brlx
Date de l'analyse	10.11.2025	10.11.2025
Entérocoques	0 UFC*/100ml	0 UFC/100ml
Escherichia coli	0 UFC* /100ml	0 UFC /100ml
Germes aérobies	Esti.2 UFC* /ml	Esti.1 UFC /ml

Norme 0 UFC/100ml

Norme 0 UFC/100ml

Norme max 300 UFC/ml

*UFC = unités formant colonie

- La Commune effectue 6 analyses aux Breuleux et 6 à la Chaux-des-Breuleux chaque année, les derniers résultats sont chaque fois affichés dans la vitrine officielle du bureau communal.

Les analyses 2025 montrent que l'eau fournie répond aux exigences légales et possède une qualité bactériologique irréprochable.

Pour toute question sur l'eau, contactez notre fontainier communal : M. Sébastien Hofstetter, Tél. : 079 247 919 81, Email : sebastien.hofstetter@breuleux.ch .

recto-verso